

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	Table des matières	15.12.08

2. Livres, brochures et feuilles imprimées

2.0. Règles générales	3
2.0A. Champ d'application	3
2.0B. Sources d'information	3
2.0C. Ponctuation	4
2.0D. Profondeur de la description bibliographique	4
2.0E. Langue et écriture de la description bibliographique	4
2.0F. Graphies fautes	4
2.0G. Accents et signes diacritiques	4
2.0H. Documents présentant plusieurs sources d'information principales	4
2.1. Zone du titre et de la mention de responsabilité (245)	5
2.1A. Règle préliminaire	5
2.1A1. Ponctuation	5
2.1A2. (1.1A2) Sources d'information	5
2.1B. Titre propre (\$a)	6
2.1D. Titres parallèles (\$d)	9
2.1E. Compléments du titre propre (\$b)	10
2.1F. Mention de responsabilité (\$c)	12
2.1G. Documents sans titre collectif (\$i \$j)	22
Tableau récapitulatif des mentions de responsabilité à transcrire dans la description bibliographique (DB)	24
2.2. Zone de l'édition (250)	26
2.2A. Règle préliminaire	26
2.2A1. Ponctuation	26
2.2A2. Sources d'information	26
2.2B. Mention d'édition (\$a)	26
2.2C. Mention de responsabilité relative à l'édition (\$b)	28
2.2D. Autre mention d'édition	29
2.3. Zone pour les mentions spécifiques au type de document (ou au genre de publication)..	30
2.4. Zone de l'adresse bibliographique (260)	31
2.4A. Règle préliminaire	31
2.4A1. Ponctuation	31
2.4A2. Sources d'information	31
2.4B. Règle générale	31
2.4C. Lieu de publication ou de diffusion (\$a)	33
2.4D. Nom de l'éditeur ou du diffuseur (\$b)	35
2.4F. Date de publication ou de diffusion (\$c)	37
2.4G. Lieu d'impression, nom de l'imprimeur, date d'impression (\$e \$f \$g)	38
2.5. Zone de la collation (300)	39
2.5A. Règle préliminaire	39
2.5A1 Ponctuation	39
2.5A2. Sources d'information	39
2.5B. Nombre d'unités matérielles (\$a)	39
2.5C. Mention d'illustration (\$b)	42
2.5D. Format (\$c)	42

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	Table des matières	15.12.08

2.5E. Mention du matériel d'accompagnement (\$e).....	42
2.6. Zone de la collection (490).....	43
2.6A. Règle préliminaire	43
2.6A1. Ponctuation.....	43
2.6A2. Sources d'information.....	43
IDS 2.6A3. Chaînage à une notice de collection de niveau supérieur	44
2.6B. Titre propre de la collection (\$a)	44
2.6C. Titres parallèles de la collection	45
2.6D. Compléments du titre de la collection	45
2.6E. Mention de responsabilité relative à la collection	45
2.6F. ISSN de la collection	45
2.6G. Numérotation à l'intérieur d'une collection (\$v).....	46
2.6H. Sous-collection	47
2.6J. Plusieurs collections	48
2.7. Zone des notes (5xx).....	50
2.7A. Règle préliminaire	50
2.7A1. Ponctuation.....	50
2.7A2. Sources d'information.....	50
2.7A3. Forme des notes.....	50
2.7A4. Mention d'autres éditions ou œuvres	51
2.7B. Notes.....	52
2.7B2. Notes sur le titre original (509).....	52
2.7B4. Note sur le titre propre (246)	53
2.7B6. Note sur la mention de responsabilité (500)	53
2.7B7. Note sur l'histoire bibliographique (éditions antérieures) (500).....	54
2.7B13. Note de thèse (502).....	54
2.7B18. Note de contenu (505)	56
2.7B22. (1.7B22.) Note combinée relative à la version originale d'une reproduction (534).....	56
2.8. Zone de l'ISBN (020).....	57
2.8A. Règle préliminaire	57
2.8A1. Ponctuation.....	57
2.8A2. Sources d'information.....	57
2.8B. International Standard Book Number (\$a)	57
2.8D. Précision	58
2.10. Documents constitués de plusieurs types de supports différents.....	59
2.11. Réimpressions, fac-similés (534).....	60

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.0. Règles générales	15.12.08

2.0. Règles générales

2.0A. Champ d'application

2.0A1. Les règles suivantes s'appliquent aux monographies en un volume, aux imprimés et aux feuilles imprimées.

2.0B. Sources d'information

2.0B1. La source d'information principale pour les monographies imprimées est la page de titre ou, en l'absence de page de titre, une source se trouvant à l'intérieur de la publication et pouvant servir de substitut de la page de titre. Dans le cas de monographies imprimées ne présentant aucune page de titre ou pas de page de titre valable pour l'ensemble de la publication (par ex., certaines éditions de la Bible ou nombre de dictionnaires bilingues), la partie de la publication contenant le plus d'information sera choisie comme substitut de la page de titre. Cette partie peut être la couverture (à l'exception de la jaquette), la page de faux-titre, la tête de chapitre, l'achevé d'imprimer, le titre courant ou une autre partie. Si aucune partie de la publication ne fournit de données pour la description bibliographique, les informations nécessaires seront tirées d'une source au choix.

Si les informations qui figurent habituellement sur la page de titre sont placées sur deux pages disposées en regard ou l'une à la suite de l'autre (avec ou sans répétition) et si aucun des points exposés en 1.0H1. ne s'applique au document, ces pages sont traitées comme une seule page de titre¹.

On utilise l'achevé d'imprimer comme source d'information principale pour les ouvrages orientaux en écriture non latine, lorsque l'achevé d'imprimer contient des informations bibliographiques complètes et si les conditions suivantes sont remplies:

- la page qui remplace la page de titre habituelle mentionne uniquement le titre propre
- ou la page de titre présente uniquement une version calligraphiée du titre propre
- ou la page de titre ne contient qu'une version translittérée du titre propre et d'autres informations bibliographiques dans une langue occidentale.

¹ IDS: Dans le cas des publications tête-bêche, les deux pages de titre constituent la source d'information principale.

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.0. Règles générales	Version 15.12.08
------------------------------	---	---------------------

2.0B2. Sources d'information prescrites. Pour chaque zone, certaines sources sont désignées comme sources d'information prescrites. On place entre crochets [] les mentions non tirées des sources d'information prescrites.

Zone	Sources d'information prescrites
Titre et mention de responsabilité	Page de titre ¹
Edition	Page de titre, autres pièces liminaires et achevé d'imprimer ²
Adresse bibliographique	Page de titre, autres pièces liminaires et achevé d'imprimer
Description matérielle (collation)	Document dans son ensemble
Collection	Page de titre de la collection, page de titre de la monographie, couverture, reste du document
Notes	Toute source
ISBN	Toute source

Les données CIP ne sont pas considérées comme faisant partie intégrante du document; elles peuvent être utilisées à titre de renseignement à défaut d'autres indications.

2.0C. Ponctuation

Voir le [chapitre 1.0C.](#) pour les règles de portée générale en matière de ponctuation.

2.0D. Profondeur de la description bibliographique

Voir [1.0D.](#)

2.0E. Langue et écriture de la description bibliographique

Voir [1.0E.](#)

2.0F. Graphies fautives

Voir [1.0F.](#)

2.0G. Accents et signes diacritiques

Voir [1.0G.](#)

2.0H. Documents présentant plusieurs sources d'information principales

Voir [1.0H.](#) et [2.1.](#)

¹ La page de titre inclut également le substitut de la page de titre (y compris l'achevé d'imprimer dans le cas de publications orientales).

² Les autres pièces liminaires englobent: le verso de la page de titre, les pages précédant la page de titre et la couverture (à l'exception de la jaquette)

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.1. Titre et mention de responsabilité	15.12.08

2.1. Zone du titre et de la mention de responsabilité (245)

Sommaire:

- 2.1A. Règle préliminaire
- 2.1B. Titre propre
- 2.1D. Titres parallèles
- 2.1E. Compléments du titre
- 2.1F. Mention de responsabilité
- 2.1G. Document sans titre collectif

2.1A. Règle préliminaire

2.1A1. Ponctuation

Chaque titre de supplément ou de section est précédé d'un point, espace .␣

La ponctuation est générée automatiquement à partir du code de sous-zone \$p dans le cas d'un titre de section et ou à partir de \$n lorsque le titre de section est précisé par une indication d'ordre numérique, ou numérique et alphabétique.

Chaque titre parallèle est précédé d'un espace, signe égal, espace ␣=␣

Ponctuation générée automatiquement à partir du code de sous-zone \$d.

Chaque complément du titre est précédé d'un espace, deux-points, espace ␣:␣

Ponctuation générée automatiquement à partir du code de sous-zone \$b.

La première mention de responsabilité est précédée d'un espace, barre oblique, espace ␣/␣

Ponctuation générée automatiquement à partir du code de sous-zone \$c.

Chaque mention de responsabilité suivante ayant une fonction différente est précédée d'un espace, point-virgule, espace ␣;␣

Ponctuation à saisir à la main.

Chaque mention de responsabilité suivante ayant la même fonction est précédée d'une virgule, espace lorsque les mentions ne sont pas grammaticalement liées ␣,␣

Ponctuation à saisir à la main.

Pour la ponctuation des recueils sans titre collectif, voir [2.1G](#).

2.1A2. (1.1A2) Sources d'information

Les informations pour la zone du titre et de la mention de responsabilité sont tirées de la page de titre. On place entre crochets [] les informations qui ne proviennent pas de la page de titre. Les éléments sont donnés dans l'ordre des règles exposées ci-dessous, même si l'adoption de cet ordre empêche de respecter celui qui figure sur la page de titre. L'ordre des éléments de la page de titre est néanmoins transcrit tel quel si le respect de l'ordre prescrit modifie la construction grammaticale ou les désinences des cas.

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.1. Titre et mention de responsabilité	15.12.08

2.1B. Titre propre (\$a)

2.1B1. (1.1B1.) Le titre propre est transcrit de la page de titre tel qu'il se présente, en respectant le libellé, l'ordre et l'orthographe du texte mais pas nécessairement la ponctuation et l'emploi des majuscules et minuscules. La saisie des majuscules et minuscules est faite en fonction des règles orthographiques de la langue dans laquelle la mention est rédigée.

Les accents et signes diacritiques sont transcrits du document. On rajoute les accents et signes diacritiques manquants en fonction de la langue en question.

245 \$a <<Les>> misérables
(*Accent ajouté*)

245 \$a <<The>> articulate mammal

245 \$a Why a duck?

245 \$a Classification décimale de Dewey et index

245 \$a Memoirs of the life of the late John Mytton, Esq.

245 \$a <<The>> ballroom of romance and other stories

245 \$a <<The>> first Rex Stout omnibus

245 \$a <<The>> most of P.G. Wodehouse

245 \$a Marlowe's plays

245 \$a Linda Goodman's sun signs

245 \$a 4.50 from Paddington

245 \$a Instructor's guide and key for the American economy

Un titre alternatif fait partie du titre propre. Une virgule précède et suit le mot "ou" ou ses équivalents dans d'autres langues. Le premier mot du titre alternatif débute par une majuscule.

245 \$a Marcel Marceau, ou, L'art du mime

245 \$a Under the hill, or, The story of Venus and Tannhäuser

Si le titre principal contient des crochets [], on les remplace par ().

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.1. Titre et mention de responsabilité	15.12.08

Si le titre propre comprend des signes ou des symboles qui ne figurent dans le jeu de caractères IDS officiel (Annexe **IDS H**), ceux-ci sont remplacés par une description entre crochets, complétée, si nécessaire, par une note explicative (500).

245 \$a <<The>> infrared behaviour of [nabla]φ-4,3

2.1B2. (1.1B2.) Si le titre propre contient une mention de responsabilité ou le nom d'un éditeur commercial, d'un diffuseur, etc. et si cette indication est grammaticalement liée au titre propre, elle est transcrite comme partie du titre propre.

245 \$a Marlow's plays

245 \$a Eileen Ford's a more beautiful you in 21 days

245 \$a Ludwig Tieck's nachgelassene Schriften

245 \$a <<La>> route Shell

2.1B3. (1.1B3.) Si le titre propre se compose uniquement du nom d'une personne ou d'une collectivité responsable du contenu du document, ce nom est utilisé comme titre propre.

245 \$a Georges Brassens

245 \$a Conference on Industrial Development in the Arab Countries

2.1B4. (1.1B4.) De très longs titres propres peuvent uniquement être abrégés si une telle abréviation n'engendre pas une perte importante d'information. Les cinq premiers mots ne peuvent jamais être omis. Les omissions doivent être signalées par des points de suspension ...

2.1B5. (1.1B5.) Si une lettre ou un mot n'apparaît qu'une seule fois et s'il est évident, de par la présentation de la page de titre, que cette lettre / ce mot doit être lu plusieurs fois, la lettre ou le mot sont répétés sans utiliser de crochets.

245 \$a Canadian bibliographies
 \$d Bibliographies canadiennes
 (Document: Canadian
 BIBLIOGRAPHIES
 Canadiennes)

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.1. Titre et mention de responsabilité	15.12.08

2.1B6. (1.1B6.) Si le titre propre comprend des lettres isolées ou des initiales, non séparées par des points, ces lettres sont recopiées sans espace.

245 \$a ALA rules for filing catalog cards

Si ces lettres sont par contre séparées par des points, on les transcrit du document avec les points, sans saisir d'espaces.

245 \$a T.U.E.I. occasional papers in industrial relations

245 \$a <<The>> most of S.J. Perelman

2.1B7. (1.1B7.) A défaut de page de titre et de substitut de page de titre adéquat, le titre propre est tiré d'un endroit quelconque du document ou de sources bibliographiques externes. Si aucun titre ne peut être trouvé, on s'accommodera d'un titre inventé. Les titres propres ne provenant pas de la source d'information principale sont placés entre crochets.

245 \$a [Carte de la lune]

245 \$a [Photograph of Theodore Roosevelt]

2.1B8. (1.1B8.) Si la page de titre contient le titre en deux ou plusieurs langues ou écritures, on choisit comme titre propre le titre dans la langue du contenu prédominant dans le document. Si ce critère ne peut être utilisé, on prend en compte l'ordre de succession ou la mise en page des titres sur la page de titre.

2.1B9. (1.1B9.) Si le titre propre d'un document constituant un supplément ou une section d'une autre publication se compose de deux ou plusieurs parties qui ne sont pas grammaticalement liées, le titre de l'ouvrage principal est transcrit d'abord, suivi du titre du ou des supplément(s) ou section(s), dans l'ordre de leur dépendance. Les différentes parties du titre propre sont séparées par un point, espace. Cette ponctuation est générée automatiquement à partir des codes de sous-zones \$n ou \$p.

245 \$a Advanced calculus \$p Student handbook

245 \$a Bank officer's handbook of commercial banking law
\$n 1975 Supplement \$c by Frederick K. Bentel

2.1B10. (1.1B10.) Si un titre collectif et les titres des œuvres distinctes constituant le document figurent sur la page de titre, le titre collectif est pris comme titre propre. Les titres des différentes œuvres sont mentionnés en note (505). (Voir [2.7B18.](#))

245 \$a Three notable stories

505 \$t Love and peril \$r The Marquis of Lorne

\$t To be or not to be \$r Mrs. Alexander

\$t <<The>> melancholy hussar \$r Thomas Hardy

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.1. Titre et mention de responsabilité	15.12.08

2.1D. Titres parallèles (\$d)

2.1D1. (1.1D1.) Les titres parallèles sont transcrits dans l'ordre de leur apparition sur la page de titre ou sur la base de la présentation typographique.

(1.1B5.) Si une lettre ou un mot n'apparaît qu'une seule fois et s'il est évident, de par la présentation de la page de titre, que cette lettre / ce mot doit être lu plusieurs fois, la lettre ou le mot sont répétés sans utiliser de crochets.

245 \$a Canadian bibliographies
 \$d Bibliographies canadiennes
 (Document: Canadian
 BIBLIOGRAPHIES
 Canadiennes)

IDS: Un titre parallèle non mentionné sur la page de titre est saisi en note (zone 246 _1), pour autant qu'il figure sur une page de titre distincte ou sur la couverture. Dans les autres cas, il n'est pas pris en compte.

2.1D2. (1.1D2.) On mentionne le premier titre parallèle et, s'il existe, un autre titre parallèle dans la langue de l'agence catalographique.

245 \$a Carte routière de la Suisse
 \$d Road map of Switzerland
 \$d Strassenkarte der Schweiz
 (La langue de l'agence catalographique est l'allemand)

245 \$a Einführung in die Blutmorphologie
 \$d Introduction to the morphology of blood
 (Le titre parallèle en russe est omis)

2.1D3. (1.1D3.) Un titre original figurant dans une langue différente de celle du titre propre et mentionné sur la page de titre est transcrit en titre parallèle si le document comprend l'ensemble du texte ou une partie du texte dans la langue originale.

Le titre original est également transcrit en titre parallèle s'il précède le titre propre.

Si le titre propre et le titre original figurent sur la page de titre, dans la même langue, le titre original est transcrit en complément du titre.

Dans tous les autres cas, le titre original est mentionné en note (509).

245 \$a Twenty love poems and a song of despair
 \$d 20 poemas de amor y una canción desesperada
 (Comprend les versions espagnole et anglaise du texte en parallèle)

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.1. Titre et mention de responsabilité	15.12.08

2.1E. Compléments du titre propre (\$b)

2.1E1. (1.1E1.) On saisit en \$b tous les compléments du titre propre mentionnés sur la page de titre.

- 245 \$a Edgar Wallace
\$b the man who made his name
- 245 \$a Winterthur
\$b an adventure in the past
- 245 \$a SPSS primer
\$b statistical package for the social sciences primer
- 245 \$a They sought a country
\$b Mennonite colonialization in Mexico
\$b with an appendix on Mennonite colonialization in British Honduras
\$c Harry Leonard Sawatzky

2.1E2. (1.1E2.) En présence de plusieurs compléments du titre, ces derniers sont transcrits dans l'ordre dans lequel ils apparaissent sur la page de titre ou sur la base de leur présentation typographique.

Chaque complément est introduit par le code de sous-zone \$b.

- 245 \$a Distribution of the principal kinds of soil
\$b orders, suborders, and great groups
\$b National Soil Survey classification of 1967

2.1E3. (1.1E3.) De très longs compléments du titre propre peuvent uniquement être abrégés si une telle abréviation n'engendre pas de perte importante d'information. Les cinq premiers mots ne peuvent jamais être omis. Les omissions doivent être signalées par des points de suspension ...

2.1E4. (1.1E4.) Si le complément du titre propre inclut une mention de responsabilité ou le nom de l'éditeur intellectuel, de l'éditeur commercial, etc. et si cette mention fait partie intégrante du complément, elle est transcrite avec le complément du titre.

- 245 \$a <<The>> devil's dictionary
\$b a selection of the bitter definitions of Ambrose Bierce
- 245 \$a Robert Owen's American legacy
\$b proceedings of the Robert Owen Bicentennial Conference, Thrall Opera House,
New Harmony, Indiana, October 15 and 16, 1971

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.1. Titre et mention de responsabilité	15.12.08

2.1E5. (1.1E5.) Chaque complément suit le titre propre auquel il se rapporte de par la langue.

- 245 \$a On tour
- \$b 10 British jewellers in Germany and Australia
- \$d Auf Tournee
- \$b 10 britische Goldschmiede in Deutschland und Australien

Si aucun titre parallèle n'est indiqué et que des compléments du titre sont mentionnés en plusieurs langues, ces compléments sont transcrits dans la langue du titre propre ou, si ce critère n'est pas applicable, dans la première langue mentionnée. Si des compléments figurent sur la page de titre dans la langue de l'agence catalographique, ils sont également transcrits.

- 245 \$a Santiago Calatrava
 - \$b dynamische Gleichgewichte
 - \$b neue Projekte
- (Le complément parallèle "dynamic equilibrium : recent projects" n'est pas mentionné)*

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.1. Titre et mention de responsabilité	15.12.08

2.1F. Mention de responsabilité (\$c)

2.1F1. (1.1F1.) Les mentions d'auteurs personnes physiques (1-3) sont transcrites si elles figurent en évidence (page de titre, autres pièces liminaires, achevé d'imprimer). Si ces mentions ne proviennent pas de la page de titre, elles sont saisies entre crochets. Les auteurs secondaires ou les collectivités-auteurs secondaires sont, en règle générale, transcrits uniquement s'ils sont mentionnés sur la page de titre. Les désignations de fonctions peuvent être abrégées. Voir également le tableau récapitulatif sur le nombre d'auteurs à mentionner, situé à la [fin du chapitre 2.1](#).

245 \$a Shut up in Paris
\$c by Nathan Sheppard

245 \$a Great Britain \$b handbook for travellers
\$c by Karl Baedeker

245 \$a <<Le>> père Goriot
\$c Honoré de Balzac

245 \$a Obiter didacta
\$c [A. Birrell]

(La mention apparaît uniquement au dos du livre et sur la couverture)

245 \$a Statistics of homelessness
\$c Home Office

245 \$a Tynan right & left
\$b plays, films, peoples, paces, and events
\$c Kenneth Tynan

245 \$a Vas-y, Charlie Brown
\$c par Charles M. Schulz

245 \$a Dan Russel the fox
\$b an episode in the life of Miss Rowan
\$c by E.OE. Somerville and Martin Ross

245 \$a Eventyr og historier
\$c H.C. Andersen

245 \$a Eldorado
\$b a story of the Scarlet Pimpernel
\$c by the Baroness Orczy

245 \$a <<The>> diary of country parson, 1758-1802
\$c by James Woodforde ; passages selected and edited by John Beresford

245 \$a Hadrian the Seventh
\$c Fr. Rolfe (Frederick, Baron Corvo)

245 \$a Underwater acoustics \$b a report
\$c by the Natural Environment Research Council Working Group on Underwater Acoustics

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.1. Titre et mention de responsabilité	Version 15.12.08
------------------------------	---	---------------------

- 245 \$a Proceedings
 \$c International Symposium on the Cataloguing, Coding, and Statistics of
 Audio-Visual Materials ; organised by ISO/TC46 Documentation in collaboration
 with IFLA and IFTC, 7-9 January 1976 in Strasbourg
*(Les noms de congrès sont traités comme des mentions de responsabilité et saisis dans la
 sous-zone \$c; voir à ce sujet le chapitre [IDS 14.1.2](#))*
- 245 \$a Book of bores
 \$c drawings by Michal Heath
- 245 \$a Sanditon
 \$c Jane Austen and another lady

Si des auteurs exerçant la même fonction ne sont pas grammaticalement liés, ils sont séparés par une virgule, espace.

- 245 \$a Teach yourself Irish
 \$c Myles Dillon, Donncha Ó Cróinín

2.1F2. Si la relation entre le titre et la mention de responsabilité n'est pas claire, une précision est ajoutée entre crochets.

- 245 \$a Morte Arthure
 \$c [edited by] John Finlayson
- 245 \$a <<The>> great ideas of Plato
 \$c [selected by] Eugene Freeman ... [et al.]
- 245 \$a Research in human geography
 \$c by Michael Chisholm ; [for the] Social Science Research Council
- 245 \$a Palava Parrot
 \$c [illustrations by] Tamasin Cole ; story by James Cressey
- 245 \$a Antologija hrvatske poezije dvadesetog stoljeća od Kranjčevića do danas
 \$c [sastavili] Slavko Mihalić ... [et al.]

Seules les indications qui figurent en évidence font partie de la zone du titre et de la mention de responsabilité. Si des mentions de responsabilité qui ne figurent pas en évidence dans le document sont exceptionnellement nécessaires, elles seront saisies en note (500). (Voir à ce sujet [2.7B6.](#))

2.1F3. (1.1F3.) Si la mention de responsabilité précède le titre sur la page de titre, elle est tout de même placée à l'endroit prescrit de la zone du titre et de la mention de responsabilité, c'est-à-dire après le titre, à moins que la mention de responsabilité ne fasse partie intégrante du titre (voir [2.1B2.](#))

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.1. Titre et mention de responsabilité	15.12.08

2.1F4. (1.1F4.) Une mention de responsabilité liée grammaticalement est transcrite telle qu'elle se présente dans le document, que les deux ou plus de deux personnes ou collectivités nommées exercent ou non les mêmes fonctions.

245 \$a Thinking and reasoning
 \$b selected readings
 \$c P.C. Wason and P.N. Johnson-Laird
(Même fonction)

245 \$a Puzzled people
 \$b a study in popular attitudes to religion, ethics, progress, and politics
 in a London borough
 \$c prepared for the Ethical Union by Mass-Observation
(Fonctions différentes)

2.1F5. (IDS) Si trois auteurs personnes physiques, au maximum, figurent en évidence, ces auteurs sont tous indiqués dans la mention de responsabilité. En présence de plus de trois auteurs, et à condition qu'ils soient mentionnés sur la page de titre, seul le premier est cité. L'omission est signalée par des points de suspension, suivis de "et al." placé entre crochets.

245 \$a Ohne Heim - ohne Grab
 \$b die Geschichte der Roma und Sinti
 \$c Rajko Djurić, Jörg Becken, A. Bertolt Bengsch

245 \$a America's radical right
 \$c Raymond Wolfinger ... [et al.]

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.1. Titre et mention de responsabilité	15.12.08

Si des auteurs secondaires sont cités sur la page de titre, seule la première personne nommée pour chaque fonction est mentionnée, pour autant qu'une entrée soit faite à cette fonction. (Voir à ce sujet **IDS 21.29**, Entrées au nom des auteurs secondaires, ainsi que le tableau récapitulatif situé à la **fin du chapitre 2.1**.)

Les omissions sont signalées par des points de suspension, suivis de "et al." entre crochets.

Les mentions d'auteurs secondaires entièrement omises, parce qu'elles ne font en général pas l'objet d'une entrée (par ex. les préfaciers), ne sont pas signalées par des points de suspension.

- 245 \$a Cent ans d'histoire des jardins ouvriers
 \$b 1896-1996, la Ligue française du coin de terre et du foyer
 \$c sous la direction de Béatrice Cabedoce ... [et al.]

- 245 \$a Pathophysiology of hypertension
 \$c eds.: A. Zanchetti ... [et al.]

- 245 \$a Letters from AE
 \$c selected and edited by Alain Denson
 ("...with a foreword by Monk Gibbon" n'est pas mentionné)

- 245 \$a <<A>> modern herbal
 \$c by Mrs. M. Grieve ; edited and introduced by Mrs. C.F. Leyel

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.1. Titre et mention de responsabilité	Version 15.12.08
------------------------------	---	---------------------

Si des collectivités-auteurs sont mentionnées sur la page de titre, seule la première collectivité est mentionnée pour chaque fonction, pour autant qu'une entrée soit faite à cette fonction. (Voir à ce sujet [IDS 21.40](#), Entrées au nom des collectivités, ainsi que le tableau récapitulatif situé à la [fin du chapitre 2.1.](#))

Les omissions sont signalées par des points de suspension, suivis de "et al." entre crochets. Les mentions de collectivités-auteurs entièrement omises, parce qu'elles ne font en général pas l'objet d'une entrée (par ex. les collectivité sans (co)responsabilité quant au contenu) ne sont pas signalées par des points de suspension.

245 \$a American Ballett Theatre
\$b thirty-six years of scenic and costume design, 1940-1976
\$c presented by Ballet Theatre Foundation ... [et al.]
(La seconde collectivité mentionnée sur la page de titre est omise)

245 \$a Didaktische Weiterbildung der Dozenten an Ingenieurschulen \$b WBO Projekt 1109
\$b Schlussbericht
\$c Kommission für die Didaktische Weiterbildung der Dozenten an
Ingenieurschulen ; im Auftr. der Direktorenkonferenz der Ingenieurschulen DIS

IDS: La première des collectivités figurant en tête de la page de titre, sans désignation de fonction et en complément à d'autres mentions de responsabilité (Kopfkörperschaften), est saisie en note (500) si elle est (co)responsable du contenu intellectuel et artistique du document, et pour autant qu'il ne s'agisse pas d'un document catalogué à l'auteur (1-3 auteurs). Voir à ce sujet [2.7B6](#).

2.1F6. (1.1F6.) En présence de plusieurs mentions de responsabilité, on tient compte de l'ordre de succession ou de la mise en page de la page de titre. S'il est impossible de déterminer l'ordre de succession sur la base de la page de titre, l'ordre le plus logique sera retenu.

245 \$a Bits of paradise
\$b twenty-one uncollected stories
\$c by F. Scott and Zelda Fitzgerald ; selected by Scottie Fitzgerald Smith ... [et al.]

245 \$a Exploration of the solar system
\$c prepared by members of the AIAA Technical Committees on Space Systems and
Space Atmosphere Physics ; edited by Arthur Henderson, Jr. ... [et al.]

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.1. Titre et mention de responsabilité	15.12.08

2.1F7. (1.1F7.) Les titres et les abréviations des titres de noblesse, des titres de politesse, des titres honorifiques, des distinctions, les initiales de société et les titres académiques de personnes, ainsi que les dates de fondation, les devises, etc. pour les collectivités sont intégrés dans la description bibliographique:

- a) si de telles informations forment, pour des raisons grammaticales, une partie indissociable de la mention de responsabilité.

... \$c discurso del Excmo. Sr. Marqués de Bolarque

- b) si seul un prénom ou un nom de famille subsistait après l'omission

... \$c by Miss Jane
... \$c by Miss Read
... \$c by Dr. Johnson

- c) si le titre est nécessaire à l'identification de la personne

... \$c by Mrs. Charles H. Gibson
... \$c by Arthur Henderson, Jr.

- d) s'il s'agit d'un titre de noblesse ou d'un titre honorifique britannique (Sir, Dame, Lord, ou Lady)

... \$c by Baroness Orczy
... \$c by Sir Richard Acland

Dans tous les autres cas, ces informations ne sont pas transcrites dans la mention de responsabilité. L'omission n'est pas signalée par des points de suspension.

... \$c by Harry Smith
(*Document: by Dr. Harry Smith*)

... \$c edited by the Library Association
(*Document: edited by the Library Association (founded 1877)*)

.. \$c by T.A. Rennard
(*Document: by the late T.A. Rennard*)

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.1. Titre et mention de responsabilité	15.12.08

2.1F8. (1.1F8.) Si la relation entre la mention de responsabilité et la mention de titre à laquelle elle se rapporte n'est pas claire, une précision est rajoutée, si possible dans la langue du document.

245 \$a Baijun ballads
\$c [collected by] Chet Williams

245 \$a Piers Plowman
\$c [edited by] Elizabeth Salter

mais 245 \$a Bleak House
\$c Charles Dickens

245 \$a Brief guide
\$c National Gallery of Art

245 \$a Beggars banquet
\$c the Rolling Stones

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.1. Titre et mention de responsabilité	15.12.08

2.1F10. (1.1F10.) En présence de titres parallèles et d'une mention de responsabilité en une seule langue, la mention de responsabilité est transcrite après tous les titres parallèles (à mentionner).

- 245 \$a Jeux de cartes pour enfants
- \$d Children's playing cards
- \$c par Giovanni Belgrado et Bruno Munari

En présence de titres parallèles et de mentions de responsabilité en plusieurs langues ou écritures, les mentions de responsabilité sont saisies après les titres auxquels elles se rapportent de par la langue.

- 245 \$a Familias norte-americanas
- \$b los De Stefano
- \$c colaborador de educación, Beryl L. Bailey
- \$d American families
- \$b the De Stefanos
- \$c educational collaborator, Beryl L. Bailey

- 245 \$a Ramsay Traquair and his successors
- \$b guide to the archive
- \$c Canadian Architecture Collection, Blackader-Lauterman Library of Architecture, McGill University ; Irena Murray, general editor
- \$d Ramsay Traquair et ses successeurs
- \$b guide du fonds
- \$c Collection d'architecture canadienne, Blackader-Lauterman Library of Architecture and Art, McGill University ; Irena Murray, directrice

- 245 \$a Scientific policy, research, and development in Canada
- \$b a bibliography
- \$c prepared by the National Science Library
- \$d <<La>> politique des sciences, la recherche et le développement au Canada
- \$b bibliographie
- \$c établie par la Bibliothèque nationale des sciences

S'il n'est pas possible de saisir la mention de responsabilité après les mentions de titres auxquelles elle se rapporte de par la langue, on transcrira uniquement la mention dans la langue du titre propre et on omettra les autres.

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.1. Titre et mention de responsabilité	15.12.08

2.1F11. (1.1F11.) S'il n'y a pas de titre parallèle et que les mentions de responsabilité sont indiquées dans plusieurs langues, on ne transcrit que la mention de responsabilité dans la langue du titre propre. Si ce critère ne peut être appliqué, c'est la première qui est retenue.

2.1F12. (1.1F12.) Les substantifs, ou les locutions contenant des substantifs, qui se présentent en relation avec une mention de responsabilité, mais se rapportent en fait au contenu de la publication, sont traités comme des compléments du titre propre.

245 \$a Characters from Dickens
 \$b dramatised adaptations
 \$c by Barry Campbell

Si ces substantifs ou ces locutions indiquent plutôt la fonction de l'auteur que la nature de l'ouvrage, on considère qu'ils font partie de la mention de responsabilité.

245 \$a Roman Britain
 \$c research and text by Colin Barham

2.1F13. (1.1F13.) Si le nom de l'auteur responsable du document est transcrit comme partie du titre propre (voir [2.1B2](#)) ou comme complément du titre propre (voir [2.1E4](#)), on ne répète pas ce nom dans la mention de responsabilité, sauf si cette mention supplémentaire est nécessaire pour plus de clarté, ou si une mention de responsabilité contenant ce nom apparaît sous forme distincte sur la page de titre.

245 \$a Goethes Stücke

mais 245 \$a Feminism and Vivian Gornick
 \$c Vivian Gornick

245 \$a Malo's complete guide to canoeing and canoe-camping
 \$c by John Malo

245 \$a <<The>> John Franklin Bardin omnibus
 \$c John Franklin Bardin

(Les noms figurent à la fois comme partie du titre et comme auteurs)

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.1. Titre et mention de responsabilité	15.12.08

2.1F14. (1.1F14) Les mentions de responsabilité sont transcrites même si aucune personne ou collectivité n'est désignée nommément.

245 \$a Korean phrases
\$c by a group of students with a Korean resource person

245 \$a Call of love
\$c translated from Danish

... \$c with a spoken commentary by the artist

Une mention de responsabilité peut également contenir des mots ou expressions qui ne sont ni des noms ni des mots de liaison (conjonctions, prépositions, etc.).

... \$c written by Jobe Hill in 1812

2.1F15. (1.1F15.) Les mentions figurant sur la page de titre qui ne sont pas des compléments du titre propre ou ne font pas partie des mentions de responsabilité sont omises.

IDS: Les mentions relatives à des annexes ou textes joints ayant leurs propres mentions de responsabilité, et qui figurent sur la page de titre sont transcrites après la dernière mention de responsabilité se rapportant au texte principal.

245 \$a High life below stairs
\$b a farce
\$c by James Townley ; with a variety of German notes explanatory of the idioms alluded to by John Christian Huttner

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.1. Titre et mention de responsabilité	15.12.08

2.1G. Documents sans titre collectif (\$i \$j)

2.1G1. Si un document ne présente pas de titre collectif et si les titres des oeuvres distinctes constituant le document sont reproduits sur la page de titre, tous les titres sont transcrits, le cas échéant avec leur mention de responsabilité respective, dans l'ordre dans lequel ils apparaissent sur la page de titre. En présence de plusieurs pages de titre (voir 1.0H.), ces dernières seront traitées comme une seule page de titre.

2.1G2. S'il s'agit d'un **recueil** constitué d'**œuvres du même auteur**, les titres sont séparés par un espace, point-virgule, espace, même si les titres sont reliés par une conjonction. La ponctuation est générée automatiquement à partir du code de sous-zone **\$i**. Les conjonctions sont encadrées par les signes <<...>> afin qu'elles ne soient pas prises en compte pour le tri.

La mention de responsabilité est transcrite à la suite de tous les titres, titres parallèles et compléments.

245 \$a Lord Macaulay's essay
\$i <<and,>> Lays of ancient Rome / ...

245 \$a Baby doll
\$b the script for the film
\$i Something unspoken
\$i Suddenly last summer
\$c Tennessee Williams

245 \$a <<The>> listing attic
\$i <<The>> unstrung harp
\$c by Edward Gorey

245 \$a Flash and filigree
\$i <<and, The>> magic Christian
\$c by Terry Southern

S'il s'agit d'un **recueil** constitué d'**œuvres d'auteurs différents**, chaque mention de responsabilité est transcrite après le titre propre, les titres parallèles et les compléments auxquels elle se rapporte. Les différentes unités d'information (titre / mention de responsabilité) sont séparées par un point, espace. La ponctuation est générée automatiquement à partir du code de sous-zone (**\$j**). Les articles et les conjonctions sont encadrés par les signes <<...>> afin qu'ils ne soient pas pris en compte pour le tri.

245 \$a Henry Esmond
\$b a novel
\$c by Thackeray
\$j Bleak House
\$b a novel
\$c by Dickens

245 \$a Humanismens krise
\$c af H.C. Branner
\$j Eneren og massen
\$c af Martin A. Hansen

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.1. Titre et mention de responsabilité	Version 15.12.08
------------------------------	---	---------------------

245 \$a <<Der>> Meteor
 \$i <<Die>> Physiker
 \$i König Johann
 \$c Friedrich Dürrenmatt
 \$j <<Der>> Unbestechliche
 \$i <<Der>> Turm
 \$c Hugo v. Hoffmannsthal

(Les œuvres du même auteur sont codées avec \$i, la première œuvre de l'auteur suivant est codée avec \$j.)

Si les relations entre le titre et la mention de responsabilité ne sont pas claires, une précision est rajoutée entre crochets, selon les directives de [2.1F2](#).

245 \$a Man Friday
 \$b a play
 \$i Mind your head
 \$b a return trip with songs
 \$c Adrian Mitchell ; music [for Man Friday] by Mike Westbrook ; music [for Mind your head] by Andy Roberts

LCRI: Si un **complément** du titre figurant sur la page de titre se rapporte à toutes les oeuvres distinctes d'un même auteur, ce complément est indiqué à la suite de la dernière oeuvre.

245 \$a Party party
 \$i Girlfriends
 \$b two short novels
 \$c by Ronni Sandroff

Si le complément du titre figurant sur la page de titre se rapporte à toutes les oeuvres distinctes d'auteurs différents, il est mentionné en note.

245 \$a Henry Esmond
 \$c Thackeray
 \$j Bleak house
 \$c Dickens
 500 \$a Complément du titre: Two novels

Les mentions de responsabilité se rapportant à plusieurs oeuvres sont mentionnées après la dernière mention de responsabilité de chaque oeuvre. La relation entre les titres et les mentions de responsabilité est clarifiée par une précision entre crochets.

245 \$a History of the elementary school contest in England
 \$c Francis Adams
 \$j <<The>> struggle for national education
 \$c John Morley ; [both] edited, with an introduction, by Asa Briggs

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.1. Titre et mention de responsabilité	Version 15.12.08
------------------------------	---	---------------------

Tableau récapitulatif des mentions de responsabilité à transcrire dans la description bibliographique (DB)

Fonction	Source	Entrées	Mention dans la DB	Chapitre
Auteurs				21.1-21.6.
1-3 auteurs	En évidence	Tous	Tous	21.1-21.B.
	Pas en évidence mais cité ou trouvé dans le document	Tous	Tous ¹	
Plus de 3 auteurs	Page de titre	Le premier	Le premier	21.6C2.
Auteurs secondaires				21.29-21.30.
Collaborateur d'auteurs principaux	Page de titre	Le premier	Le premier	21.30B1.
Collaborateurs d'auteurs secondaires	-	Pas d'entrée	Pas de mention	21.30B2.
Editeurs, rédacteurs, etc.	Page de titre	Le premier	Le premier	21.30D.
Traducteurs	En évidence	Le premier, exceptionnellement	Le premier, exceptionnellement	21.30K1.
Illustrateurs	Page de titre	Le premier, exceptionnellement	Le premier, exceptionnellement	21.30K2.
Auteurs d'annexes	Page de titre	Le premier	Le premier	21.30K3.
Auteurs d'avant-propos, de préfaces	-	Pas d'entrée	Pas de mention	IDS 21.30K4.

Voir le chapitre **21.1.-21.30K**, Entrées aux noms de personnes, pour les cas spéciaux suivants: adaptateurs (dans les cas de nouvelles versions), réviseurs, fondateurs, successeurs, auteurs de commentaires, illustrateurs, collaborateurs d'illustrateurs et d'auteurs

¹ Les mentions d'auteurs ne figurant pas en évidence sont transcrites en note, toutes les autres mentions sont saisies dans la zone du titre et de la mention de responsabilité.

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.1. Titre et mention de responsabilité	Version 15.12.08
------------------------------	---	---------------------

Collectivités				IDS 21.40.
Fonction	Source	Entrées	Mention dans la DB	Chapitre
Collectivité-auteur	Page de titre	La première	La première	IDS 21.40.3A.
Collectivité- éditrice, collectivité mandante ou mandataire	Page de titre	La première pour chaque fonction	La première pour chaque fonction	IDS 21.40.3B.
Collectivité en tant que sponsor	Page de titre	La première, exceptionnellement	La première, exceptionnellement	IDS 21.40.3C.

On consultera le chapitre IDS 21.40.4. pour des publications sous la responsabilité d'une collectivité.

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.2. Edition	Version 15.12.08
------------------------------	--	---------------------

2.2. Zone de l'édition (250)

Sommaire:

- 2.2.A. Règle préliminaire
- 2.2B. Mention d'édition
- 2.2C. Mention de responsabilité relative à l'édition
- 2.2D. Autre mention d'édition

2.2A. Règle préliminaire

2.2A1. Ponctuation

La zone de l'édition est précédée d'un point, espace, tiret, espace .-

Ponctuation générée automatiquement ou le système place la mention d'édition sur une nouvelle ligne.

La première mention de responsabilité relative à l'édition est précédée d'un espace, barre oblique, espace /

Ponctuation générée automatiquement à partir du code de sous-zone \$b.

Une autre mention d'édition est précédée d'une virgule, espace ,

Ponctuation à saisir à la main.

2.2A2. Sources d'information

Les informations concernant la zone de l'édition sont transcrites de la page de titre, des autres pièces liminaires ou de l'achevé d'imprimer. Les informations qui ne proviennent pas de ces sources d'information prescrites sont saisies entre crochets.

2.2B. Mention d'édition (\$a)

2.2B1. (1.2B1.) Les mentions relatives à l'édition/au tirage d'un ouvrage qui diffère des autres éditions du même ouvrage sont transcrites telles qu'elles se présentent dans le document.

Les mentions indiquant qu'il s'agit d'une première édition sont omises. Les mentions numériques faites en chiffres romains ou en toutes lettres sont transcrites en chiffres arabes

Les mentions d'édition peuvent être abrégées.

250 \$a Ny udg.
(Document: Ny udgave)

250 \$a 2nd ed.
(Document: Second edition)

250 \$a New ed., rev. and enl.

250 \$a Household ed.

250 \$a 6. Aufl.

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.2. Edition	Version 15.12.08
------------------------------	--	---------------------

250 \$a Draft

250 \$a Facsim. ed.

250 \$a New Wessex ed.

250 \$a [3rd ed.]

250 \$a [New ed.]

250 \$a 3a ed.

2.2B2. (1.2B3.) Si l'on ne peut établir avec certitude qu'une indication est bien une mention d'édition, on décidera sur la base de la présence de mots tels que "édition", "tirage", "version" ou de termes équivalents dans d'autres langues.

IDS: Dans les livres figurent parfois des rangées de chiffres telles que 5 6 7 8 9 - 08 07 06 05 04. Ils indiquent le plan de parution prévu par l'éditeur. Dans le cas ci-dessus, il s'agit de la 5ème impression de 2004. Cette information se mentionne dans la zone de l'édition, car la réimpression porte une autre année de publication. (Voir aussi [2.2D1.](#))

245 \$a <<Die>> unsichtbaren Städte \$c von Italo Calvino

250 \$a 5. Druck

260 \$a ... \$b ... \$c 2004

2.2B4. Les mentions parallèles d'édition ne sont pas transcrites.

2.2B5. Si un document sans titre collectif comporte des oeuvres distinctes pourvues de leur propre mention d'édition, ces mentions d'édition sont indiquées dans la zone 1, après le titre et la mention de responsabilité des œuvres correspondantes et sont séparées par un point, espace.

245 \$a Schlesisches Kochbuch

\$c Henriette Pelz ; in Neubearb. von Martha Rössner ... [et al.]. 21. Aufl.

\$j Schlesisches Himmelreich : ein poetisches Kochbuch

\$c Dora Lotti Kretschmer. 8. Aufl.

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.2. Edition	15.12.08

2.2C. Mention de responsabilité relative à l'édition (\$b)

2.2C1. La première mention de responsabilité qui se rapporte à une ou plusieurs éditions, mais non à toutes les éditions, et qui figure sur la page de titre est saisie dans la zone de l'édition. Dans ce cas, les mêmes règles que celles employées pour la saisie des auteurs dans la zone du titre et de la mention de responsabilité sont applicables.

245 \$a Economic history of England

\$b a study in social development

\$c by H.O. Meredith

250 \$a 5th ed.

\$b by C. Ellis

245 \$a <<A>> French and English dictionary

\$c compiled from the best authorities of both languages by Henry Bridgeman

250 \$a [New ed.]

\$b revised, corrected, and considerably enlarged by E. Roubaud

245 \$a <<A>> short history of the Catholic Church

\$c by Philip Hughes

250 \$a 8th ed.

\$b with a final chapter (1966-1974) by E.E.Y. Hales

2.2C2. (1.2C2.) Si l'on ne peut établir avec certitude que la mention de responsabilité se rapporte à toutes les éditions ou seulement à certaines d'entre elles, autrement dit que la mention d'édition doit être saisie dans la zone du titre et de la mention de responsabilité ou dans la zone de l'édition, on optera pour la zone du titre et de la mention de responsabilité.

2.2C3. Les mentions parallèles de responsabilité relative à l'édition ne sont pas transcrites.

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.2. Edition	15.12.08

2.2D. Autre mention d'édition

2.2D1. Les autres mentions d'édition sont transcrites:

- lorsque des modifications de contenu sont signalées

245 \$a Selected poems \$c D.H. Lawrence

250 \$a [New ed.]

\$b edited, with an introduction, by Keith Sagar, Repr. with minor revisions

245 \$a Ireland \$c edited by L. Russel Muirhead

250 \$a 3rd ed., 2nd (corr.) impression

250 \$a 2nd ed., 3rd corr. impression

- lorsque la nouvelle publication présente une nouvelle date de publication.

250 \$a 2nd ed., 2nd print.

(Les dates de publication des première et seconde impressions sont différentes)

2.2D2. On ne transcrit pas les mentions parallèles relatives aux autres mentions d'édition.

2.2E. (1.2E.) Les mentions de responsabilité relatives à d'autres mentions d'édition ne sont pas transcrites.

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.3. Mention spécifique au type de document	15.12.08

2.3. Zone pour les mentions spécifiques au type de document (ou au genre de publication)

Cette zone n'est pas utilisée pour les livres, les brochures et les feuilles imprimées.

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.4. Adresse bibliographique	15.12.08

2.4. Zone de l'adresse bibliographique (260)

Sommaire:

- 2.4A. Règle préliminaire
- 2.4B. Règle générale
- 2.4C. Lieu de publication ou de diffusion
- 2.4D. Nom de l'éditeur ou du diffuseur
- 2.4F. Date de publication ou de diffusion

2.4A. Règle préliminaire

2.4A1. Ponctuation

La zone de l'adresse bibliographique est précédée d'un point, espace, tiret, espace .␣-

La ponctuation est générée automatiquement ou le système place l'adresse bibliographique sur une nouvelle ligne.

Le nom de l'éditeur ou du diffuseur est précédé d'un espace, deux-points, espace ␣:

Ponctuation générée automatiquement à partir du code de sous-zone \$b.

La date de publication ou de diffusion est précédée d'une virgule, espace ,␣

Ponctuation générée automatiquement à partir du code de sous-zone \$c.

2.4A2. Sources d'information

Les informations concernant la zone de l'adresse bibliographique sont tirées de la page de titre, des autres pièces liminaires ou de l'achevé d'imprimer. Les informations qui ne proviennent pas de ces sources d'information prescrites sont saisies entre crochets.

2.4B. Règle générale

2.4B4. (1.4B4.) Les noms de localités, de personnes ou de collectivités sont transcrits tels qu'ils se présentent dans la source d'information. Les prépositions les accompagnant sont omises sauf si la préposition influence la forme grammaticale (désinence des cas).

\$a Berolini

... \$b im Deutschen Verlag

mais \$a Paris
et non \$a à Paris

... \$b University of Leeds, Dept. of Spanish
et non ... \$b University of Leeds, Department of Spanish

2.4B5. (1.4B5.) Si, dans le document, l'adresse bibliographique est recouverte par une étiquette qui contient les informations relatives à une nouvelle parution ou à une réédition, on utilise les

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.4. Adresse bibliographique	15.12.08

informations de l'étiquette. Si les informations relatives à la publication originale peuvent être trouvées facilement, elles seront données en note (500).

2.4B6. (1.4B6.) S'il ressort que les indications relatives à la publication figurant sur le document sont erronées, une rectification peut être ajoutée.

260 \$a Belfast [i.e. Dublin]
 \$b [s.n.]
 \$c 1982

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.4. Adresse bibliographique	Version 15.12.08
------------------------------	--	---------------------

2.4C. Lieu de publication ou de diffusion (\$a)

2.4C1. (1.4C1.) Le lieu de publication ou de diffusion est transcrit avec l'orthographe et la forme grammaticale (cas) qui figurent dans le document.

260 \$a Köln

260 \$a Lugduni Batavorum

260 \$a Den Haag

Si le lieu de publication ou de diffusion est donné en plus d'une langue, la préférence est accordée à la langue du titre propre. Si ce critère ne peut être appliqué, c'est la première mention qui est transcrite.

2.4C2. (1.4C2.) Une autre forme du nom de ville peut être ajoutée entre crochets lorsqu'elle est jugée nécessaire à l'identification de cette ville. On utilise de préférence la forme du nom dans la langue de l'agence catalographique, si elle existe.

260 \$a Christiania [Oslo]

260 \$a Lerpwl [Liverpool]

2.4C4. (1.4C4.) Si le nom de lieu figure dans le document uniquement sous forme abrégée, on le transcrit ainsi et on lui adjoint la forme complète ou l'élément manquant.

260 \$a Mpls [i.e Minneapolis]

260 \$a Rio [de Janeiro]

2.4C5. (1.4C5.) Si deux ou plusieurs lieux de publication ou de diffusion sont indiqués sur le document, seul le premier mentionné est transcrit.

260 \$a Toronto

Document: Toronto, Buffalo, London

260 \$a Weinheim

Document: Weinheim, Basel

2.4C6. (1.4C6.) Si le lieu de publication ou de diffusion est inconnu, le lieu probable peut être donné dans la langue de la page de titre, suivi d'un point d'interrogation.

260 \$a [Hamburg?]

S'il est impossible d'indiquer un lieu certain ou probable, le nom du pays, de l'état, etc. peut

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.4. Adresse bibliographique	15.12.08

être donné à la place, si possible dans la langue du document. Si cette mention est incertaine, on la fait suivre d'un point d'interrogation.

260 \$a [Canada]

260 \$a [España]

Si aucun lieu, ni certain, ni probable, ne peut être donné, l'abréviation "s.l." (sine loco) est mentionnée à la place entre crochets.

260 \$a [S.l.]

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.4. Adresse bibliographique	Version 15.12.08
------------------------------	--	---------------------

2.4D. Nom de l'éditeur ou du diffuseur (\$b)

2.4D1. (1.4D1.) Le nom de l'éditeur ou du diffuseur est saisi après le lieu correspondant.

260 \$a London
\$b Macmillan

260 \$a Toronto
\$b University of Toronto Press

260 \$a New York
\$b McGraw-Hill

2.4D2. (1.4D2.) Le nom de l'éditeur est donné sous une forme aussi courte que possible, mais compréhensible et identifiable au niveau international.

... \$b W.H. Allen *et non* \$b Allen
(Evite les confusions avec d'autres éditeurs du nom d'Allen)

... \$b Da Capo
(Document: *Da Capo Press, Inc., a subsidiary of Plenum Publishing Corporation*)

Si le nom de l'éditeur ou du diffuseur est mentionné en plusieurs langues, le nom est donné dans la langue du titre propre. Si ce critère ne peut être appliqué, on saisit le premier nom mentionné.

2.4D3. (1.4D3.) Lors de la saisie du nom de l'éditeur ou du diffuseur, les expressions faisant référence à des fonctions autres que celle d'éditeur sont maintenues.

... \$b printed for the CLA by the Morriss Print. Co.

... \$b distributed by New York Graphic Society

... \$b in Kommission bei O. Harrassowitz

mais ... \$b Allen & Unwin
(Document: *Published by Allen & Unwin*)

Sont également transcrites du document les parties du nom qui sont nécessaires à la distinction entre plusieurs éditeurs et diffuseurs ou à l'identification de filiales.

... \$b Longmans, Green

... \$b Longmans Educational *et non* \$b Longmans

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.4. Adresse bibliographique	15.12.08

2.4D4. (1.4D4.) Si le nom de l'éditeur ou du diffuseur consiste en un nom de personne qui apparaît déjà sous sa forme complète dans la mention de responsabilité en zone 1, les initiales et le nom de famille de cette personne sont répétés dans la zone de l'adresse bibliographique.

245 \$a Even the waitresses were poets \$c Daisy Warren
260 \$a Iowa City
\$b D. Warren

2.4D5. (1.4D5.) Si deux ou plusieurs éditeurs ou diffuseurs sont mentionnés dans le document, seul le premier cité est indiqué.

260 \$a Paris
\$b Gauthier-Villars
(Document: Paris : Gauthier-Villars, Chicago : University of Chicago Press)

2.4D7. (1.4D7.) Si le nom de l'éditeur ou du diffuseur est inconnu, l'abréviation "s.n." (sine nomine) est saisie entre crochets.

260 \$a Paris
\$b [s.n.]

2.4D8. (1.4D.8.) On ne transcrit ni lieu d'impression ou ni nom d'imprimeur. Lorsqu'on ne peut établir avec certitude si l'établissement mentionné est un éditeur ou un imprimeur, on considère qu'il s'agit d'un éditeur.

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.4. Adresse bibliographique	Version 15.12.08
------------------------------	--	---------------------

2.4F. Date de publication ou de diffusion (\$c)

2.4F1. (1.4F1.) On saisit la date de publication ou de diffusion correspondant à l'impression ou à l'édition citée dans la zone de l'édition. En l'absence de mention d'édition, on donne la date de la première édition. Les dates sont transcrites en chiffres arabes.

\$c 1975

\$c [1975]

IDS: Si la date de publication n'est pas donnée d'après le calendrier grégorien ou julien, on calcule la date correspondante dans le calendrier grégorien et on la saisit entre crochets. La date qui figure dans le document est donnée à la suite, précédée d'un espace, signe égal, espace.

\$c [1969 ou 1970] = 5730

\$c [1939] = anno 18

et non

\$c anno XVIII

2.4F2 (1.4F2.) IDS: S'il ressort que la date de publication trouvée dans le document est erronée, la date rectifiée est saisie entre crochets. On mentionne en note que la date figurant dans le document est fausse (500).

260 ... \$c [1967]

500 \$a Date de publication fausse dans le document: 1697

2.4F3. (1.4F3.) La date correspondant à une autre mention d'édition est donnée comme date de publication si la mention d'édition supplémentaire est également saisie dans la zone d'édition (voir [2.2D.](#)). Dans ce cas, aucune autre date de publication n'est indiquée.

2.4F6. (1.4F6.) Si la date de publication ou de diffusion est inconnue, on donne la date de copyright. En l'absence de date de copyright, la date de fabrication ou d'impression est saisie sans précision particulière. La date de copyright et la date de fabrication ou d'impression ne sont pas signalées comme telles.

\$c 1967

(1967 est la date de copyright)

\$c 1967

(1967 est la date de fabrication)

\$c 1967

(1967 est la date d'impression)

2.4F7. (1.4F7.) En l'absence de date de publication ou de diffusion et date de copyright ou de fabrication, on donne une date approximative.

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.4. Adresse bibliographique	Version 15.12.08
------------------------------	--	---------------------

\$c [1971 ou 1972]
l'une ou l'autre année

\$c [1969?]
date de publication probable

\$c [entre 1906 et 1912]
peut uniquement être utilisé pour une période inférieure à 20 ans

\$c [ca. 1960]
date de publication approximative

\$c [197-]
décennie certaine

\$c [197-?]
décennie probable

\$c [18--]
siècle certain

\$c [18--?]
siècle probable

2.4G. Lieu d'impression, nom de l'imprimeur, date d'impression (\$e \$f \$g)

Le lieu d'impression, le nom de l'imprimeur et la date d'impression ne sont pas transcrits.

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.5. Collation	Version 15.12.08
------------------------------	--	---------------------

2.5. Zone de la collation (300)

Sommaire:

- 2.5A. Règle préliminaire
- 2.5B. Nombre d'unités matérielles
- 2.5C. Mention d'illustration
- 2.5D. Format
- 2.5E. Matériel d'accompagnement

2.5A. Règle préliminaire

2.5A1 Ponctuation

La zone de la collation est précédée d'un point, espace, tiret, espace .-.

La ponctuation est générée automatiquement ou le système place l'adresse bibliographique sur une nouvelle ligne.

La mention d'illustration est précédée d'un espace, deux-points, espace :.

Ponctuation générée automatiquement à partir du code de sous-zone \$b.

L'indication du matériel d'accompagnement est précédée d'un espace, signe plus, espace +.

Ponctuation générée automatiquement à partir du code de sous-zone \$e.

L'indication des détails physiques du matériel d'accompagnement est mise entre parenthèses ().

Ces parenthèses doivent être saisies à la main.

2.5A2. Sources d'information

Les informations concernant la zone de la collation peuvent être tirées de l'ensemble du document.

2.5B. Nombre d'unités matérielles (\$a)

2.5B1. Suivant le document, on mentionne le nombre de pages, le nombre de feuillets ou le nombre de colonnes. Cela signifie que, si les feuillets d'une publication sont imprimés et numérotés des deux côtés, le nombre d'unités matérielles est donné en terme de pages; si ils sont imprimés et numérotés d'un seul côté, le nombre d'unités matérielles est donné en terme de feuillets et dans le cas de publications dont les pages sont subdivisées en colonnes numérotées, le nombre d'unités matérielles est donné en terme de colonnes.

300 \$a 327 p.

300 \$a 321 f.

300 \$a 381 col.

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.5. Collation	Version 15.12.08
------------------------------	--	---------------------

Les feuilles uniques, dépliants, etc. sont décrits comme tels.

300 \$a 1 feuille

300 \$a 1 dépliant

Les portefeuilles sont décrits comme tels.

300 \$a 1 portefeuille

Voir [2.5B10](#) pour le traitement des feuillets de planches.

2.5B2. Seul le nombre de la **séquence principale** de numérotation est saisi.

300 \$a 323 p.
(*Document: XVII, 323 p.*)

300 \$a 300 f.
(*Document: 27 pages, 300 feuillets*)

Les pages qui sont identifiées par des lettres sont indiquées comme suit:

300 \$a P. A-K
(*Les pages sont désignées par les lettres de A à K*)

300 \$a F. a-d
(*Les feuillets sont désignés par les lettres de a à d*)

2.5B3. Les pages non numérotées ne sont pas prises en compte. Si la séquence principale se compose de pages non numérotées, le nombre d'unités matérielles se mentionne sous la forme:
1 vol.

2.5B4. Si le nombre imprimé sur la dernière page de la séquence principale de numérotation est manifestement erroné, le nombre d'unités matérielles se mentionne également sous la forme:
1 vol.

2.5B6. Si la séquence principale de pages / feuillets / colonnes numérotés est incluse dans une séquence plus importante (par ex. un volume d'une publication en plusieurs volumes), on indique le premier et dernier numéro.

300 \$a F. 81-149

300 \$a P. 713-797

2.5B8. Si le document présente une numérotation complexe et irrégulière ou si aucune séquence principale ne peut être déterminée, on indique suivant le document: 1 vol., 1 classeur, 1 portefeuille, etc.

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.5. Collation	Version 15.12.08
------------------------------	--	---------------------

2.5B9. Dans le cas de publications à feuillets mobiles, on mentionne "publication à feuillets mobiles" en sous-zone 300 \$a. Le nombre de volumes est indiqué dans les données d'exemplaires. On ajoute la mention «régulièrement mise à jour» si elle est de rigueur.

2.5B10. Les feuillets de planches numérotés séparément sont uniquement pris en compte s'ils constituent la séquence principale du document.

300 \$a 143 f. de pl.
(Document: XVI p., 143 f. de planches)

Mais 300 \$a 260 p.
(Document: X, 260 p., 15 f. de planches)

2.5B11. Les feuillets pliés sont décrits comme tels s'ils constituent la partie principale du document ou si le document se compose uniquement de tels feuillets.

300 \$a 122 f. pliés

300 \$a 25 f. de pl. pliés

2.5B12. Si des pages ou des feuillets numérotés sont imprimés sur des feuillets doubles (cas par ex. des livres orientaux de format traditionnel), ils sont indiqués, suivant leur numérotation, en tant que pages ou feuillets. S'ils ne sont pas numérotés, la mention "1 vol." est saisie comme nombre d'unités matérielles.

2.5B14. Si une publication est numérotée pour elle-même et porte en plus une numérotation incluse dans une séquence plus importante, seule la numérotation propre à la publication est indiquée.

300 \$a 328 p.
(La numérotation incluse dans la séquence plus importante (p. 501-828) n'est pas indiquée)

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.5. Collation	Version 15.12.08
------------------------------	--	---------------------

2.5C. Mention d'illustration (\$b)

2.5C1.-2.5C5. Si une publication est illustrée, l'abréviation «ill.» est saisie après la mention de la pagination. Les illustrations de moindre importance ne sont pas prises en considération.

300 \$a 327 p.
\$b ill.

Tous les types d'illustrations sont couverts par l'abréviation "ill.". Ni le nombre ni le genre des illustrations ne sont mentionnés.

300 \$a 492 p.
\$b ill.
(La publication est illustrée au moyen de cartes et de photographies)

300 \$a 492 p.
\$b ill.
(Sur la page de titre: ... avec 31 illustrations)

2.5D. Format (\$c)

Aucune mention de format n'est saisie.

2.5E. Mention du matériel d'accompagnement (\$e)

On parle de matériel d'accompagnement (voir aussi l'[annexe D](#), Glossaire) lorsque le livre constitue la majeure partie du document. S'il est impossible de déterminer quelle partie prédomine, voir le chapitre [1.10](#).

2.5E1. Le nombre d'unités physiques est donné en chiffres arabes. On choisira un terme ou une expression adéquat pour la description du matériel d'accompagnement.

300 \$a 387 p.
\$b ill.
\$e 7 cartes

S'il est souhaitable de fournir des indications détaillées sur le matériel d'accompagnement, les indications nécessaires sont ajoutées entre parenthèses.

300 \$a 271 p.
\$b ill.
\$e 1 atlas (95 p.)

300 \$a 250 p.
\$e 1 disquette (3 1/2")

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.6. Collection	Version 15.12.08
------------------------------	---	---------------------

2.6. Zone de la collection (490)

Sommaire:

- 2.6A. Règle introductive
- 2.6B. Titre propre de la collection
- 2.6E. Mention de responsabilité de la collection
- 2.6G. Numérotation à l'intérieur de la collection
- 2.6H. Sous-collection
- 2.6J. Plus d'une mention de collection

2.6A. Règle préliminaire

2.6A1. Ponctuation

La zone de la collection est introduite par un point, espace, tiret, espace .- -

La ponctuation est générée automatiquement ou le système place la mention de collection sur une nouvelle ligne.

La zone de la collection est mise entre parenthèses (....)

Les parenthèses sont générées automatiquement par le système.

La mention de responsabilité est précédée d'un espace, barre oblique, espace - / -

Ponctuation à saisir à la main.

La numérotation à l'intérieur d'une collection est précédée d'un espace, point-virgule, espace - ; -

Ponctuation générée automatiquement à partir du code de sous-zone \$v.

Chaque titre de sous-collection est précédé par un point, espace . -

Ponctuation à saisir à la main.

L'indication d'ordre de la sous-collection et le titre de la sous-collection sont séparés par une virgule, espace , -

Ponctuation à saisir à la main.

La numérotation à l'intérieur d'une sous-collection est précédée d'un espace, point-virgule, espace - ; -

Ponctuation générée automatiquement à partir du code de sous-zone \$v.

2.6A2. Sources d'information

Les informations concernant la zone de la collection sont tirées de la page de titre de la collection, de la page de titre de la monographie, de la couverture ou du reste du document. Les informations qui ne proviennent pas de ces sources d'informations prescrites sont saisies entre crochets.

Les mentions de collection ne figurant que dans une notice CIP ne sont pas prises en compte.

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.6. Collection	Version 15.12.08
------------------------------	---	---------------------

IDS: Les titres de collection précédés d'une mention du genre "paraît également dans la collection" que l'on trouve dans certaines thèses (exemplaires de thèse) sont saisis dans la zone de la collection.

IDS 2.6A3. Chaînage à une notice de collection de niveau supérieur

Le chaînage à une notice de collection n'est fait que s'il s'agit d'une collection numérotée. Par collection numérotée, on entend une suite illimitée de volumes ou fascicules paraissant en général à intervalles irréguliers. Ces volumes ou fascicules ont chacun un titre, sont en règle générale écrits par différents auteurs et portent une indication d'ordre alphabétique et/ou numérique. Le chaînage se fait par les numéros de volumes se trouvant en sous-zone \$i et le numéro de notice de la collection se trouvant en sous-zone \$w.

Dans le cas de collections non numérotées ou de "collections d'éditeurs" (Verlagsreihen) numérotées, on ne fait pas de chaînage.

Dans les collections non numérotées, les volumes ne portent pas de numérotation.

Dans les "collections d'éditeurs" numérotées, le titre de collection est constitué simplement du nom de l'éditeur ou d'une partie du nom de l'éditeur, d'un terme générique et/ou d'un thème (par exemple Fischer Taschenbücher, Fischer Taschenbücher. Geist und Psyche, etc.).

Dans ces cas, on saisit le titre de collection (490 \$a) et, le cas échéant, la numérotation (\$v), mais pas les sous-zones \$i et \$w qui génèrent le chaînage.

IDS: Les mentions publicitaires ressemblant à des mentions de collection, comme par exemple "A Wiley-Interscience publication", "A spectrum book", "Ein Bild der Wissenschaft Buch", ne sont pas prises en compte pour la description bibliographique, ni dans la zone de la collection, ni en note. Si l'on ne peut établir avec certitude s'il s'agit d'une mention publicitaire ou d'un titre de collection non numérotée, on considère qu'il s'agit d'un titre de collection et on le saisit en sous-zone 490 \$a.

2.6B. Titre propre de la collection (\$a)

2.6B1. (1.6B1.) Si un document paraît dans une collection, le titre de la collection est saisi selon les directives de 2.1B1.

490 \$a Virago modern classics

490 \$a Great newspapers reprinted

IDS: Si la numérotation à l'intérieur d'une collection est grammaticalement liée au titre de la collection, la numérotation n'est pas transcrite en sous-zone \$a, mais remplacée par 3 points de suspension.

490 \$a The ... L. Ray Buckendale lecture \$v 26

\$i 26 \$w Numéro de notice de la collection

(Document: *The twenty-sixth L. Ray Buckendale lecture*)

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.6. Collection	Version 15.12.08
------------------------------	---	---------------------

490 \$a Publication ... of the Southwestern Iowa History Society \$v no. 22
 \$i 22 \$w Numéro de notice de la collection
(Document: Publication number 22 of the Southwestern Iowa History Society)

490 \$a ... Biblioteki SIB \$v tom 31
 \$i 31 \$w Numéro de notice de la collection
(Document: 31. tom Biblioteki SIB)

Pour la codification de la numérotation, voir [2.6G](#). Numérotation à l'intérieur d'une collection.

2.6B2. (1.6B2) Si différentes variantes du titre de collection apparaissent dans le document (à l'exception des titres parallèles), on donne la préférence à la forme du titre de collection figurant dans la première source prescrite mentionnée. Si le titre de collection ne figure pas dans la première source prescrite mentionnée mais si plusieurs variantes apparaissent dans le document, on donne la préférence au titre mentionné dans les autres sources prescrites. Dans ce cas, l'ordre de priorité des sources prescrites est le suivant: page de titre de la collection, page de titre de la monographie, couverture, reste du document. (Si, par exemple, des variantes du titre de collection apparaissent sur le verso de la page de titre et sur la couverture, c'est la variante figurant sur la couverture qui est saisie). Les autres variantes ne sont pas prises en considération.

2.6C. Titres parallèles de la collection

Aucun titre parallèle de collection n'est saisi.

2.6D. Compléments du titre de la collection

Aucun complément du titre d'une collection n'est saisi.

2.6E. Mention de responsabilité relative à la collection

La mention de responsabilité relative à une collection est indiquée uniquement si elle est nécessaire à l'identification de la collection, par ex. si le titre consiste seulement en un terme générique.

490 \$a Research monographs / Institute of Economic Affairs

490 \$a Map supplement / Association of American Geographers

490 \$a Technical memorandum / Beach Erosion Board

2.6F. ISSN de la collection

Aucun ISSN n'est saisi.

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.6. Collection	Version 15.12.08
------------------------------	---	---------------------

2.6G. Numérotation à l'intérieur d'une collection (\$v)

2.6G1. (1.6G1.) La numérotation à l'intérieur d'une collection est transcrite en sous-zone \$v dans la forme sous laquelle elle se présente dans le document. Les nombres figurant en chiffres romains ou en toutes lettres sont cependant remplacés par des chiffres arabes.

Pour permettre un tri correct, on saisit la forme numérique pure de la numérotation du volume en sous-zone \$i.

Pour le chaînage à la notice de collection, le numéro de notice de la collection est saisi en sous-zone \$w.

490 \$a Historic instruments at the Victoria and Albert Museum \$v 4
\$i 4 \$w Numéro de notice de la collection

490 \$a Environment science research \$v vol. 6
\$i 6 \$w Numéro de notice de la collection

490 \$a Russian titles for the specialist \$v no. 78
\$i 78 \$w Numéro de notice de la collection

IDS: Si la numérotation à l'intérieur d'une collection est grammaticalement liée au titre de la collection, la numérotation n'est pas transcrite en sous-zone \$a, mais remplacée par 3 points de suspension. Le numéro de volume est saisi en sous-zone \$v, en chiffres arabes et précédé le cas échéant du terme utilisé dans la publication pour le désigner. La valeur numérique de ce numéro est saisie en sous-zone \$i pour le tri.

490 \$a The ... L. Ray Buckendale lecture \$v 26
\$i 26 \$w Numéro de notice de la collection
(Document: *The twenty-sixth L. Ray Buckendale lecture*)

490 \$a Publication ... of the Southwestern Iowa History Society \$v no. 22
\$i 22 \$w Numéro de notice de la collection
(Document: *Publication number 22 of the Southwestern Iowa History Society*)

490 \$a ... Biblioteki SIB \$v tom 31
\$i 31 \$w Numéro de notice de la collection
(Document: *31. tom Biblioteki SIB*)

LCRI: S'il ressort que la numérotation à l'intérieur d'une collection est erronée, la numérotation est transcrite telle quelle. La rectification est saisie à la suite, entre crochets et introduite par "i.e.".

490 \$a Kieler historische Studien \$v Bd. 24 [i.e. 25]
\$i 25 \$w Numéro de notice de la collection

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.6. Collection	Version 15.12.08
------------------------------	---	---------------------

2.6G3. (1.6G3.) Si le document n'est pas désigné par un numéro, l'indication d'ordre est transcrite comme elle figure sur le document.

...\$v vol. A
...\$i A \$w Numéro de notice de la collection

...\$v 1971
...\$i 1971 \$w Numéro de notice de la collection

Pour la saisie des numérotations en deux parties, comme par ex. volume 1, numéro 2, voir [2.6H2](#).

IDS: Nouvelle séquence de numérotation

Les nouvelles séquences de numérotation sont, pour des raisons liées au tri, traitées comme des sous-collections. Voir à ce sujet [2.6H](#). Sous-collection

2.6H. Sous-collection

2.6H1. (1.6H1.) Si un document fait partie d'une collection comprenant une sous-collection et si le document porte à la fois le titre de la collection et le titre de la sous-collection, on mentionne le titre de la collection (voir [2.6A-2.6G](#)), que l'on fait suivre des indications concernant la sous-collection.

490 \$a Biblioteca del lavoro. Serie professionale

490 \$a Informationsdienst für den Leiter im Gaststättenwesen. Reihe C \$v 12
\$i 12 \$w Numéro de notice de la collection

490 \$a Europäische Hochschulschriften. Reihe 1, Deutsche Sprache und Literatur
\$v 1704 \$i 1704 \$w Numéro de notice de la collection

LCRI: Si l'on ne peut établir avec certitude s'il s'agit d'une sous-collection ou d'une seconde mention de collection, on optera pour la seconde mention de collection.

IDS: Les nouvelles séquences de numérotation sont, pour des raisons liées au tri, traitées comme des sous-collections. Cela signifie qu'une nouvelle notice est saisie pour la collection présentant une nouvelle séquence de numérotation. Dans la mention de collection, la mention de la nouvelle séquence de numérotation est par conséquent précédée d'un point, espace.

490 \$a Veröffentlichungen der Deutschen Burgenvereinigung. Neue Folge \$v 15
\$i 15 \$w Numéro de notice de la collection

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.6. Collection	Version 15.12.08
------------------------------	---	---------------------

2.6H2. (1.6H2.) Si la sous-collection est désignée par une indication d'ordre alphabétique ou numérique, mais n'a pas de titre, cette mention est transcrite. Si la sous-collection a un titre ainsi qu'une indication d'ordre numérique ou alphabétique, le titre est saisi à la suite de l'indication d'ordre.

LCRI: Le titre de la sous-collection est séparé de l'indication d'ordre alphabétique ou numérique par une virgule, espace.

490 \$a Music for today. Series 2 \$v no. 8
\$i 8 \$w Numéro de notice de la collection

490 \$a Viewmaster science series. 4, Physics

IDS: Si la mention de volume se compose de deux numérotations, comme par ex. volume 1, numéro 1, ces mentions sont transcrites en sous-zone \$v. En sous-zone \$i, les numérotations sont séparées par une barre oblique pour des raisons liées au tri.

490 \$a History and theory \$v vol. 1, no 1
\$i 1/1 \$w Numéro de notice de la collection

490 \$a Cahiers de l'Université de Perpignan \$v t. 8, 1
\$i 8/1 \$w Numéro de notice de la collection

2.6H3.-2.6H4. Les titres parallèles, mentions de responsabilité, compléments du titre et ISSN de sous-collections ne sont pas saisis.

2.6H5. (1.6H5.) Les numérotations de sous-collections sont transcrites selon les directives de 2.6G.

490 \$a Sciences. Physics \$v TSP 1
\$i 1 \$w Numéro de notice de la collection

490 \$a Mathematics and its applications. East European series \$v vol. 50
\$i 50 \$w Numéro de notice de la collection

2.6J. Plusieurs collections

L'information selon laquelle un document fait partie d'une collection ou d'une collection avec sous-collection constitue une mention de collection. Si le document fait partie de plusieurs collections ou de plusieurs collections avec sous-collections, ces indications constituent des mentions de collection séparées.

490 \$a Video marvels \$v no. 33
\$i 33 \$w Numéro de notice de la collection

490 \$a Educational progress series \$v no. 3
\$i 3 \$w Numéro de notice de la collection

(Le document paraît à la fois comme no 33 de «Video marvels» et comme no 3 de "Educational progress series")

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.6. Collection	15.12.08

IDS: lorsqu'une publication en série est incluse dans une autre publication en série, les deux publications font l'objet d'une mention de collection et les volumes sont chaînés aux deux publications en série. Si un volume ne porte pas de titre, le titre de la publication en série est saisi à la place.

245 \$a Beiträge zur Religionsgeographie 1995
490 \$a Beiträge zur Religionsgeographie \$v 1995
 \$i 1995 \$w Numéro de notice de la publ. en série
490 \$a Geographia religionum \$v Bd. 10
 \$i 10 \$w Numéro de notice de la publ. en série

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.7. Notes	Version 15.12.08
------------------------------	--	---------------------

2.7. Zone des notes (5xx)

Sommaire:

2.7A. Règle préliminaire

2.7B. Notes

2.7A. Règle préliminaire

2.7A1. Ponctuation

(1.7A1.) Chaque note est introduite par un point, espace, tiret, espace ou commence sur une nouvelle ligne.

La ponctuation est générée automatiquement ou le système place les notes sur une nouvelle ligne.

Les texte d'introduction propres à certaines notes sont séparés du contenu principal par deux-points, espace :U

Ponctuation à saisir à la main.

2.7A2. Sources d'information

(1.7A2.) Les informations mises en notes peuvent être tirées de n'importe quelle source pertinente. Les crochets ne sont utilisés que pour signaler les adjonctions faites par le catalogueur à l'intérieur de citations.

2.7A3. Forme des notes

(1.7A3.) **Ordre de succession des informations.** Si les informations se rapportent aux zones de la description bibliographique, elles sont transcrites dans l'ordre de succession de ces zones, avec la ponctuation appropriée, à moins que la note ne soit structurée en sous-zones et la ponctuation générée par programme.

500 \$a Ed. originale: London : Gray, 1871

500 \$a Ed. rév. de: 3rd ed. London : Macmillan, 1953

Citations. Une citation tirée du document ou d'une autre source doit être mise entre guillemets.

500 \$a "Generally considered to be by William Langland"

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.7. Notes	Version 15.12.08
------------------------------	--	---------------------

Notes avec texte d'introduction normalisé et sous-zones structurées. Dans un souci d'homogénéité, les textes d'introduction (mots ou expressions) qui sont identiques pour des notes de même type sont toujours générés automatiquement par le système. C'est le cas, par exemple, pour la note 505 "Contenu", la note 509 "Titre original" et la note 534 "Version originale". Le contenu de ces notes est structuré en sous-zones (voir à ce sujet le Manuel du format).

Notes non structurées, sans texte d'introduction normalisé. Si une information est donnée dans une note non structurée, sans génération automatique d'un texte d'introduction (par ex. 500), les formulations doivent être aussi courtes et précises que possible.

2.7A4. Mention d'autres éditions ou œuvres

(1.7A4.) **Autres éditions portant le même titre.** Si une autre édition est mentionnée, il est nécessaire de fournir des informations suffisantes pour permettre l'identification de cette autre édition.

500 \$a Ed. rev. de: 2nd ed., 1973

Autres œuvres, ou autres éditions de la même œuvre portant un titre différent. Si les notes renvoient à une autre œuvre ou à une autre édition portant un titre différent, le titre et (si nécessaire) les mentions de responsabilité sont transcrits en note. Si nécessaire (pour une identification univoque), on ajoute l'adresse bibliographique et/ou la date de publication.

Pour les notes relatives au titre original, voir [2.7B2](#).

Pour les notes relatives aux œuvres contenues dans une publication, voir [2.7B18](#).

Pour les notes relatives aux réimpressions, voir [2.7B22](#) et [2.11](#).

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.7. Notes	Version 15.12.08
------------------------------	--	---------------------

2.7B. Notes

La **note générale (500)** contient des informations pour lesquelles aucun zone spécifique n'est définie (5XX). Dans IDS, il a été décidé de recourir à la note générale (500) dans les cas suivants:

Les mentions concernant les **mélanges, publications de congrès et publications relatives à d'autres manifestations telles que des expositions, etc.** , pour autant que ces informations ne ressortent pas déjà de manière manifeste de la zone du titre et de la mention de responsabilité, et qu'elles figurent en évidence dans le document.

500 \$a Mélanges en l'honneur de Lise Meitner

500 \$a Tenth National Congress on Integrated Online Library Systems

Une zone de codification spécifique est par ailleurs saisie dans les notices de mélanges, de publications de congrès et de publications relatives à d'autres manifestations. Voir le [Manuel du format, zones 906/907 et 913](#).

Les mentions portant sur la **langue originale** ou sur la **langue du document** sont faites en note (500) si elles ne ressortent pas déjà de la description bibliographique.

500 \$a Trad. de l'anglais

500 \$a Textes parallèles en latin et en anglais

Pour les informations relatives à la mention de responsabilité, voir [2.7B6](#).

Pour les informations relatives à l'histoire bibliographique (éditions antérieures), voir [2.7B7](#).

2.7B2. Notes sur le titre original (509)

Si le titre original d'une traduction figure dans le document, il est saisi en note 509, en sous-zone \$t. Le texte d'introduction "Titre original" est généré automatiquement par le système.

Les titres saisis en sous-zone \$t apparaissent dans l'index des titres.

509 \$t <<La>> muerte \$r Artemio Cruz

509 \$t <<The>> taming of the shrew \$r William Shakespeare

509 \$t Germinie Lacerteus \$r Edmond et Jules de Goncourt

509 \$t Don Juan, oder, Die Liebe zur Geometrie

509 \$t Biedermann und die Brandstifter

(Si un ouvrage contient plusieurs œuvres traduites, chaque titre original est saisi dans une note (509) séparée.

En règle générale, on cite au maximum trois titres originaux contenus dans l'ouvrage)

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.7. Notes	Version 15.12.08
------------------------------	--	---------------------

509 \$t <<Der>> Begriff der postmodernen Architekturlandschaft anhand ausgewählter Projekte
(Titre original d'une thèse)

2.7B4. Note sur le titre propre (246)

Si une variante du titre propre figure sur la couverture, elle est saisie en zone 246, indicateur _4. Cette zone, pourvue de l'indicateur 4, génère à la fois une note contenant le texte d'introduction normalisé "Titre de couverture:" et une entrée dans l'index des titres.

245 \$a Baustoffchemie
\$b eine Einführung für Bauingenieure und Architekten
\$c Otto Henning, Dietbert Knöpfel
246 _4 \$a Baustoff, Chemie

2.7B6. Note sur la mention de responsabilité (500)

Si la saisie d'une mention de responsabilité qui ne figure pas en évidence dans le document ou provient d'une autre source est exceptionnellement nécessaire (par ex. lorsqu'il apparaît dans le catalogue que des éditions antérieures ont paru sous le nom d'un auteur donné, ou si une œuvre est attribuée à une personne), elle est faite en note (500).

500 \$a Attribué à Jonathan Swift

500 \$a Ed. précédentes de Norman Smythe

IDS: La première des collectivités figurant en tête de la page de titre, sans désignation de fonction et en complément à d'autres mentions de responsabilité (Kopfkörperschaften), est saisie en note (500) si elle est (co)responsable du contenu intellectuel et artistique du document, et pour autant qu'il ne s'agisse pas d'un document catalogué à l'auteur (1-3 auteurs). En cas de doute, on renoncera à en faire mention en note.

245 \$a <<Le>> métier de bibliothécaire
\$c coordination Françoise Hecquard ; avec la collaboration de Françoise Froissart
500 \$a En tête de la page de titre: Association des bibliothécaires français

245 \$a Geologie und Zeit
\$c Edith Müller-Merz (Hrsg.) ; Danielle Decrouez ... [et al.]
500 \$a En tête de la page de titre: Schweizerische Geologische Kommission

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.7. Notes	Version 15.12.08
------------------------------	--	---------------------

Mais 245 \$a <<Le>> diverse et artificieuse machine
\$b 1588
\$c Agostino Ramelli ; a cura di Gustina Scaglia ... [et al.]
250 \$a Faksimile
260 \$a Milano \$b Polifilo \$c 1991
(*La collectivité figurant en tête de page de titre, BSI, Banca della Svizzera Italiana, n'est pas mentionnée*)

IDS: Les programmes et projets de recherche mentionnés sur la page de titre sont saisis en note (500) s'ils ne sont pas déjà nommés dans le titre ou dans le complément du titre.

245 \$a Global sea ice concentration data set for use with the ECMWF re-analysis system
\$c Atsushi Nomura . . .
500 \$a En tête de la page de titre: ECMWF Re-Analysis Project (ERA)

Pour les programmes de recherche nationaux suisses, voir [IDS 21.40.6](#).

2.7B7. Note sur l'histoire bibliographique (éditions antérieures) (500)

Les informations portant sur l'édition décrite ou sur l'histoire bibliographique du document sont saisies en note (500).

IDS: Si le titre d'éditions antérieures est cité dans le document, il peut aussi être mentionné dans la note.

500 \$a "This issue is founded on the second edition, printed by Rudolf Ackermann in the year 1837 (with considerable additions) from The new sporting magazine"

500 \$a Ed. précédente: Harmondsworth : Penguin, 1950

500 \$a Tiré à part de: Physical review. 2nd series, Bd. 70, Nr. 5-6, September 1 & 15, 1946

500 \$a Ed. précédentes publ. sous le titre: Elementare Einführung in die mathematische Statistik

2.7B13. Note de thèse (502)

Lorsqu'un document est un travail de fin d'études (thèse, travail de diplôme ou mémoire de licence), présenté dans le cadre d'une haute école ou d'une école professionnelle, une note (502) l'indique. Dans cette note, les informations sont mentionnées dans l'ordre suivant:

- le type de thèse ou travail de diplôme, accompagné de l'expression apparaissant dans le document, si possible sous sa forme abrégée, par ex. Diss., Habil.-schrift, Thèse, Thesis, Masterarbeit, Travail de diplôme
- la mention, aussi brève que possible, de l'institution qui a décerné le titre académique ou professionnel
- la date du diplôme, de soutenance ou d'agrégation

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.7. Notes	Version 15.12.08
------------------------------	--	---------------------

- 502 \$a Diss. Univ. Zürich, 1998
- 502 \$a Thesis Univ. of South Carolina, 1996
- 502 \$a Thèse Univ. de Paris IV, 1989
- 502 \$a Diplomarbeit Hochschule für Technik und Architektur Biel, 2000
- 502 \$a Bachelor-Arbeit, Univ. Bern, 2007
- 502 \$a Bachelorarbeit, FHS St. Gallen, 2006
- 502 \$a Master Thesis, ETH Zurich, April 2008
- 502 \$a Masterarbeit Hochschule der Künste Bern, 2008
- 502 \$a Travail de master, Univ. de Fribourg (Suisse), 2007
- 502 \$a Abschlussarbeit MAS FH-Nordwestschweiz, 2008
- 502 \$a Abschlussarbeit DAS ETH Zürich, 2008

Une zone de codification spécifique est par ailleurs saisie dans toutes les notices contenant une note de thèse en zone 502. Voir le [Manuel du format, zones 906/907](#).

IDS: Si la thèse se présente sous la forme d'une édition commerciale, la note de thèse est mentionnée de la même façon que pour les thèses originales. On renonce à toute indication qui préciserait qu'il s'agit d'une édition commerciale de la thèse (comme par exemple. "Ed. commerciale de la thèse ...")

Cependant, s'il est mentionné dans le document que le contenu de l'édition commerciale diffère de celui de la thèse originale, cette indication précédera la note de thèse.

- 502 \$a Ed. rev. et augm. de la thèse Univ. Lausanne, 1998

Si dans l'édition commerciale il est mentionné que la thèse originale a paru sous un autre titre, le titre de la thèse originale peut être indiqué dans la note relative au titre original (509).

- 509 \$t <<Der>> Begriff der postmodernen Architekturlandschaft anhand ausgewählter Projekte

Lorsque l'exemplaire de thèse et l'édition commerciale portent la même date de publication et le même titre et qu'aucune indication concernant un changement de contenu ne figure en évidence, on n'établit qu'une seule notice pour les deux versions.

Lorsque l'exemplaire de thèse et l'édition commerciale portent des dates de publication ou des titres différents, ou lorsqu'une indication concernant un changement de contenu figure en évidence, on établit une notice pour l'exemplaire de thèse et une notice pour l'édition commerciale.

Si la thèse originale contient une mention du genre "paraît également dans la collection...", le titre de cette collection est saisi en zone 490. Lorsque l'exemplaire de thèse et l'édition commerciale sont catalogués dans la même notice, les collections sont mentionnées sans indication particulière, de même que, éventuellement, les rapporteurs et les URL des éditions électroniques.

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.7. Notes	15.12.08

2.7B18. Note de contenu (505)

Dans le cas de publications dont la page de titre mentionne à la fois un titre collectif et jusqu'à trois titres d'œuvres contenues dans la publication, les œuvres mentionnées sont saisies en note (505). Les informations relatives à chaque œuvre sont séparées par un espace, tiret, espace ∪-∪. Les numérotations de chapitres sont omises.

Le texte d'introduction "Contenu", de même que la ponctuation (espace, tiret, espace) séparant les informations relatives à chaque œuvre, sont générés automatiquement par le système.

Les titres saisis en sous-zone \$t apparaissent dans l'index des titres.

505 \$t Love and peril \$r the Marquis of Lorne
 \$t To be or not to be \$r Mrs. Alexander
 \$t <<The>> melancholy hussar \$r Thomas Hardy

505 \$t How these records were discovered
 \$t <<A>> short sketch of Talmuds
 \$t Constantine's letter

Si plus de trois titres d'œuvres de 2-3 auteurs sont mentionnés, les auteurs sont indiqués en note (500).

245 \$a <<A>> Cornish quintette
 \$b five original one-act plays from the Cornwall Drama Festivals 1970-2
 500 \$a Contient des œuvres de Donald R. Rawe, Burness Bunn et Gwen Powell Jones

Si plus de trois titres d'œuvres de plus de trois auteurs sont mentionnés, aucune note n'est rédigée. Pour les recueils, voir aussi le [chapitre 21.1.-21.30K](#). Entrées aux noms de personnes.

2.7B22. (1.7B22.) Note combinée relative à la version originale d'une reproduction (534)

Si une réimpression ou une reproduction en fac-similé contient des indications relatives à l'original, ces indications sont réunies dans une note (534). (Voir aussi [2.11.](#))

Le texte d'introduction "Version originale" est généré automatiquement par le système. Les titres saisis en sous-zone \$t apparaissent dans l'index des titres.

534 \$t <<A>> classification and subject index for
 cataloguing and arranging the books and pamphlets of a library
 \$c Amherst, Mass : [s.n.], 1876

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.8. ISBN	Version 15.12.08
------------------------------	---	---------------------

2.8. Zone de l'ISBN (020)

Sommaire:

- 2.8A. Règle préliminaire
- 2.8B. International Standard Book Number
- 2.8D Précision

2.8A. Règle préliminaire

2.8A1. Ponctuation

Chaque nouvel ISBN est précédé d'un point, espace, tiret, espace . U-U

La ponctuation est générée automatiquement ou le système place l'ISBN sur une nouvelle ligne.

Les mentions relatives au type de reliure sont saisies entre parenthèses.

Les parenthèses doivent être saisies à la main.

2.8A2. Sources d'information

L'ISBN peut être tiré d'une source au choix. Aucune information n'est saisie entre crochets.

2.8B. International Standard Book Number (\$a)

2.8B1. (1.8B1.) On transcrit l'ISBN s'il apparaît dans le document, en respectant la subdivision normalisée avec traits d'union.

020 \$a 0-552-67587-3

2.8B4. (1.8B4.) Si l'ISBN qui figure dans le document est erroné et si l'ISBN correct peut être déterminé facilement, le numéro correct est saisi, suivi de la mention "rectifié".

L'ISBN erroné est également saisi, en sous-zone \$z.

020 \$a 0-340-16427-1 (rectifié)
\$z 0-340-16472-1

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.8. ISBN	15.12.08

2.8D. Précision

Si le document porte plusieurs ISBN, tous les ISBN relatifs à l'édition cataloguée sont saisis. Une précision succincte du type de reliure est ajoutée entre parenthèses.

020 \$a 0-435-91660-2 (cased)

020 \$a 0-435-91661-0 (pbk)

020 \$a 0-684-14258-9 (bound)

020 \$a 0-684-14257-0 (pbk.)

D'autres précisions, comme par exemple les lieux de publication, ne sont pas ajoutées.

KIDS 2: Cat.f. partie I A	2. Livres, brochures et feuilles imprimées 2.10. Documents constitués de plusieurs types de supports différents	Version 15.12.08
------------------------------	--	---------------------

2.10. Documents constitués de plusieurs types de supports différents

Voir [1.10.](#)

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.11. Fac-similés et autres reproductions	15.12.08

2.11. Réimpressions, fac-similés (534)

2.11A. (1.11A.) Lorsqu'on décrit une réimpression ou un fac-similé, ce sont les données concernant la reproduction qui sont saisies dans les différentes zones.

Les données qui se rapportent à l'original sont saisies en note (534).

Si la reproduction se présente sous une autre forme matérielle que l'original (si, par exemple, un manuscrit est reproduit sous la forme d'un livre), on se reportera, pour établir la description bibliographique, aux chapitres correspondant à la forme matérielle de la reproduction. Cela signifie par ex. qu'un manuscrit reproduit sous la forme d'un livre est décrit selon les règles du chapitre 2 "Description bibliographique de livres, brochures et feuilles imprimées".

En complément des directives du chapitre 2, les règles spéciales suivantes doivent être appliquées.

2.11B. (1.11B.) Si le titre de la reproduction diffère du titre de l'original, le titre est donné en note (534).

On indique dans la zone de l'édition (250) qu'il s'agit d'une réimpression ou d'une reproduction en fac-similé.

2.11C. (1.11C.) Si dans la reproduction figurent une mention d'édition, des éléments d'adresse bibliographique ou une mention de collection relatifs à la reproduction, ainsi que des éléments analogues concernant l'original, les données concernant la reproduction sont transcrites dans les zones de l'édition, de l'adresse bibliographique, etc. et les mentions relatives à l'original sont saisies en note (534) (voir 2.11F).

IDS: Une mention de collection relative à la version originale n'est pas mentionnée.

2.11E. (1.11E.) Les ISBN de la reproduction et de l'original sont saisis en zone 020.

2.11F. (1.11F.) Tous les détails relatifs à l'édition originale sont réunis dans une note 534 (voir aussi [2.7.B22.](#)) et sont transcrits dans l'ordre des zones de la description bibliographique.

```

245 $a <<The>> baby's bouquet
      $b a fresh bunch of old rhymes and tunes
      $c arranged and decorated by Walter Crane ; the tunes collected and arranged by L.C.
250 $a Facsim.ed.
260 $a London $b Pan $c 1974
300 $a 56 p. $b ill.
490 $a A Piccolo book
534 $c 2nd ed., rev. London : Routledge, 1877
020 $a 0-330-24089-7

```

KIDS	2. Livres, brochures et feuilles imprimées	Version
2: Cat.f. partie I A	2.11. Fac-similés et autres reproductions	15.12.08

245 \$a Rosamund Gray \$b 1798 \$c Charles Lamb
 250 \$a Repr.
 260 \$a Oxford \$b Woodstock Books \$c 1991
 490 \$a Woodstock facsimile
 534 \$t <<A>> tale of Rosamund Gray and old blind Margot
 \$c London : Lee and Hurst, 1798